

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Lettre d'information #8
Mai 2026

INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Le mandat du conseil de développement touche à sa fin. C'est l'occasion de remercier sincèrement l'ensemble des membres qui, au fil des années, ont donné de leur temps, partagé leurs idées et nourri des réflexions utiles pour le territoire. L'engagement, la curiosité et la richesse des échanges ont contribué à faire vivre un espace de dialogue ouvert et constructif.



Dans un contexte marqué par les élections communautaires, Yannick Fouet a été reconduit à la délégation des participations et du conseil de développement, témoignant d'une volonté de poursuivre cette dynamique de participation citoyenne.

Un nouveau mandat s'ouvre désormais. Que vous soyez déjà engagés ou curieux de vous investir, chacun peut y trouver sa place. Rejoindre le conseil de développement, c'est participer concrètement à la vie du territoire et contribuer, collectivement, à imaginer son avenir.

ACTUALITÉS



UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE CODEV

Dans la perspective du renouvellement de l'instance, une nouvelle identité a été choisie pour :

- renforcer la reconnaissance et la légitimité du CODEV,
- mieux valoriser ses actions et productions,
- fédérer les membres autour d'une image commune,
- assurer la cohérence avec Vitré Communauté.

Le jeu graphique sur le "O", apporte une touche d'originalité sans nuire à la sobriété. Il crée une signature visuelle, moderne, forte et reconnaissable. Le rond symbolise l'unité et l'harmonie.

ZOOM SUR LE GROUPE DE TRAVAIL « PROSPECTIVE » : PENSER AUJOURD'HUI POUR AGIR DEMAIN

Anticiper les évolutions du territoire, éclairer les décisions publiques et ouvrir des perspectives : tels sont les objectifs du groupe de travail dédié à la prospective. Lancée récemment, cette démarche s'inscrit dans une volonté de prendre du recul sur les dynamiques à l'œuvre et d'imaginer collectivement les futurs possibles.

La prospective n'est ni une prévision, ni un exercice de divination. Elle consiste à explorer différents scénarios d'avenir à partir des grandes tendances observées aujourd'hui — qu'elles soient démographiques, économiques, environnementales ou sociétales. Née au milieu du XX^e siècle, notamment sous l'impulsion de penseurs comme Gaston Berger, la prospective s'est progressivement imposée comme un outil d'aide à la décision publique. Elle permet d'anticiper les mutations, d'identifier les risques comme les opportunités, et d'orienter les choix stratégiques à moyen et long terme.

Dans un contexte de transitions multiples, la prospective apparaît aujourd'hui comme un levier essentiel pour les

collectivités. Elle offre un cadre pour sortir de la gestion à court terme et nourrir une vision partagée de l'avenir du territoire.

Au sein du conseil de développement, le groupe de travail a engagé cette réflexion en plusieurs étapes. Une première rencontre a permis de poser les bases : définition de la prospective, mise en perspective historique et identification des grands enjeux pour le territoire. Cette séance a également été l'occasion pour les membres de s'approprier une culture commune autour de cette démarche.

La deuxième réunion a permis de définir le cadrage de la méthode de travail et enfin, la troisième rencontre a permis au groupe de franchir une nouvelle étape en faisant émerger une thématique de réflexion : le monde du travail à l'horizon 2040. Il s'agira désormais d'analyser cette thématique à l'aune des évolutions possibles, d'en mesurer les impacts pour le territoire et de formuler des pistes de réflexion à destination des élus.



PORTRAIT DE... PATRICK LEMERCIER

Membre du conseil de développement de Vitré Communauté

Quel chemin vous a amené au conseil de développement il y a trois ans ?

En recherche d'un espace de réflexion sur des projets à caractère collectif, j'ai découvert le conseil de développement à travers une publication présentant son fonctionnement. Rapidement, j'y ai vu un lieu propice à l'échange et à la construction d'idées autour de la vie sur le territoire de Vitré Communauté. J'ai été sensible à sa dimension consultative, qui permet de prendre du recul et d'imaginer des pistes pour l'avenir.

Vous vous êtes impliqué dans le groupe de travail sur l'enseignement supérieur : quelles conclusions en avez-vous tirées ? Dans quelle mesure les propositions du conseil de développement peuvent éclairer les élus de Vitré Communauté ?

Le développement de filières d'enseignement supérieur constitue un véritable enjeu pour Vitré Communauté. Même dans un contexte de baisse démographique et de contraintes financières pour les universités, c'est une opportunité à saisir. L'objectif : permettre à des jeunes de se former localement, notamment ceux qui ne se dirigeraient pas spontanément vers des études hors du territoire.

Les formations proposées, les aspirations des jeunes et les besoins des entreprises locales doivent être en adéquation. Il est nécessaire de privilégier des formations de qualité, qui apportent une véritable expertise et facilitent l'insertion professionnelle. La future formation dédiée à l'eau, proposée par The Land sur le campus de Vitré, fait écho aux réflexions menées au sein du conseil de développement. C'est une illustration concrète de l'utilité des travaux du CODEV pour éclairer les décisions publiques.

En quoi votre regard de citoyen apporte-t-il une valeur particulière dans les débats ?

Mon approche se veut avant tout pragmatique et tournée vers l'intérêt général. Dégagé des contraintes politiques ou budgétaires, les

membres bénéficient d'une capacité à élargir les perspectives. En tant que citoyen, on peut se concentrer sur l'utilité des projets et leur adéquation avec les besoins de la population, à court comme à long terme.

Comment qualifieriez-vous votre expérience au sein du conseil de développement ?

C'est une expérience riche en échanges et en apprentissages. C'est un espace qui pousse à questionner, à approfondir des sujets variés comme la transition écologique ou l'enseignement supérieur. J'apprécie la qualité des discussions entre les membres et la curiosité collective qui anime les travaux.

Avec ce nouveau mandat qui s'ouvre, quelles évolutions souhaitez-vous voir ? Quels sont vos facteurs de motivation afin de poursuivre votre engagement ? Quelle thématique souhaiteriez-vous voir aborder au prochain mandat ?

Il faut veiller à renforcer la représentativité du conseil de développement avec une meilleure diversité des profils, des générations et des 46 communes de l'intercommunalité.

Un autre enjeu est la mise en valeur des conclusions de nos travaux : il serait intéressant de pouvoir présenter les rapports à un plus grand nombre d'élus pour mieux les partager.

Les facteurs de motivation qui m'amènent à poursuivre mon engagement : contribuer à la réflexion collective, être force de proposition et participer à l'ouverture de nouvelles perspectives pour le territoire. Parmi les sujets que je souhaiterais voir émerger : l'intégration des personnes étrangères sur le territoire de Vitré Communauté, comment mieux les accueillir, les accompagner et leur permettre de trouver leur place dans la vie locale ?

Enfin, la transition écologique demeure un fil rouge incontournable. Elle doit continuer à guider nos actions, aussi bien dans les comportements individuels que dans les pratiques économiques.



Un chiffre clé

159

Les listes citoyennes et participatives ont remporté 159 mairies, contre 66 en 2020 (Source : La Gazette du 27 mars 2026).



AGENDA

- 21 mai à 20h au parc des expositions à Vitré : présentation du rapport d'activité en conseil d'agglomération
- 2 juin à 18h30 (lieu à définir) : assemblée plénière
- 27 juin à 10 h au parc des expositions à Vitré : forum d'accueil des nouveaux élus

LE PROJET DE TERRITOIRE : UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE POUR L'AVENIR

Le projet de territoire constitue un document stratégique essentiel pour la communauté d'agglomération. Il définit les grandes orientations et priorités d'action pour les années à venir, en tenant compte des spécificités locales, des besoins des habitants et des transitions à l'œuvre, qu'elles soient écologiques, économiques ou sociales.

Le projet de territoire vise à donner de la cohérence à l'action publique à l'échelle intercommunale. Il permet de fixer un cap commun, de coordonner les politiques publiques et de guider les décisions des élus dans des domaines aussi variés que le développement économique, les mobilités ou encore la qualité de vie.

Son élaboration repose sur une démarche collective. Elle s'appuie à la fois sur un diagnostic du territoire, la vision des élus, l'expertise des services, mais aussi sur l'expression des acteurs locaux et des habitants. C'est dans la phase de la concertation que le conseil de développement sera consulté. Instance de participation citoyenne, il apporte un regard complémentaire, fondé sur l'expérience et la diversité de ses membres.

Le projet de territoire n'est pas un document figé : il a vocation à évoluer dans le temps. Il incarne une ambition partagée, construite avec et pour les acteurs du territoire.

